

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00053 Numéro SIREN : 577 250 533 Nom ou dénomination : SABLE DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2019 sous le numéro de dépôt 6490

Greffe du tribunal de commerce du Mans



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 23/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/6490

Déposant :

Nom/dénomination : SABLE DISTRIBUTION

Forme juridique :

N° SIREN : 577 250 533

N° gestion : 1972 B 00053

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SABLE DISTRIBUTION

La Tuilerie, Route du Mans
72300 SOLESMES

S.A.S. au capital de 1 100 000 €

R.C.S. LE MANS 577 250 533

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2018 au 28 Février 2019

Comptes certifiés conformes

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros







Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 26/05/2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SABLE DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice du **1^{er} Mars 2018 au 28 Février 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	32 398 501 €
■ Chiffre d'affaires	68 428 346 €
■ Bénéfice net comptable	1 092 280 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 05 Juin 2019

Laëtytia BOUDET

Christian PALVADEAU

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté

TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros





BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	42 137 946	20 529 520	21 608 425	25 709 698
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	366 984	84 021	282 963	274 440
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	93 267	84 021	9 245	722
FONDS COMMERCIAL (1)	273 717		273 717	273 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 298 682	20 445 499	12 853 183	13 732 319
TERRAINS	2 256 899	242 626	2 014 273	2 092 740
CONSTRUCTIONS	21 504 203	13 474 350	8 029 853	9 013 271
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 994 142	4 579 629	2 414 513	1 660 091
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 540 735	2 148 893	391 842	401 853
AVANCES ET ACOMPTES	2 700		2 700	564 362
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	8 472 279		8 472 279	11 702 939
PARTICIPATIONS	6 241 176		6 241 176	6 241 176
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	879 537		879 537	2 113 305
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 168 940		1 168 940	3 159 042
PRETS	8 272		8 272	20 964
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	174 352		174 352	168 449
ACTIF CIRCULANT	10 804 925	14 849	10 790 075	9 494 648
STOCKS ET EN-COURS	6 269 880		6 269 880	6 265 981
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	41 883		41 883	33 530
MARCHANDISES	6 227 997		6 227 997	6 232 450
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	600		600	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 041 904	14 849	2 027 054	1 509 879
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	504 504	4 100	500 403	364 344
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 537 399	10 749	1 526 650	1 145 535
CREANCES DIVERSES (3)	967 293		967 293	1 348 428
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	1 358 009		1 358 009	165 039
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	167 237		167 237	205 317
TOTAL GENERAL	52 942 871	20 544 370	32 398 501	35 204 346
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			887 811	2 134 270
(3) Dont à plus d'un an				





BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	12 661 535	14 144 023
CAPITAL	1 100 000	1 100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	5 626 912	5 626 912
RESERVES	4 842 342	6 350 506
RESERVE LEGALE	110 000	110 000
AUTRES RESERVES	4 732 342	6 240 506
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 092 280	1 066 604
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>12 661 535</i>	<i>14 144 023</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	149 936	114 638
PROVISIONS POUR RISQUES	149 936	114 638
DETTES (1)	19 587 028	20 945 684
DETTES FINANCIERES (2)	11 970 732	13 102 510
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	11 630 678	12 917 810
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	340 053	184 700
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	1 081	212
DETTES D'EXPLOITATION	7 277 363	7 231 270
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 394 860	4 223 318
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 737 516	2 885 139
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	144 987	122 812
DETTES DIVERSES	305 684	571 330
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	268 810	537 064
AUTRES DETTES DIVERSES	36 874	34 266
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	32 167	40 360
TOTAL GENERAL	32 398 501	35 204 346
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	8 172 382 11 414 646	8 693 760 12 251 924
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 137 237	3 009 514





COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	69 341 725	65 248 994
VENTES DE MARCHANDISES	67 356 012	63 348 836
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	45 757	59 298
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 026 575	896 540
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	68 428 346	64 304 675
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		13 543
REPRISES SUR PROVISIONS	1 265	
TRANSFERTS DE CHARGES	248 998	268 957
AUTRES PRODUITS	663 116	661 816
CHARGES D'EXPLOITATION	67 497 288	63 360 206
ACHATS DE MARCHANDISES	52 436 847	48 889 218
VARIATION DES STOCKS	4 453	(46 514)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	210 086	186 473
VARIATION DES STOCKS	(8 352)	(5 059)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 512 109	4 239 121
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 017 332	1 009 178
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 649 917	5 512 072
CHARGES SOCIALES	1 721 343	1 748 418
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 912 276	1 693 405
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 981	2 118
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	35 298	114 638
AUTRES CHARGES	2 993	17 133
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 844 437	1 888 788
PRODUITS FINANCIERS	104 837	36 827
PARTICIPATIONS	17 505	33 726
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 472	2 231
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 165	869
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	81 693	
CHARGES FINANCIERES	158 782	151 588
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	158 685	151 588
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	97	
RESULTAT FINANCIER	(53 945)	(114 760)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 790 492	1 774 027





COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 168	182 027
SUR OPERATIONS DE GESTION	53 085	8 293
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	83	173 734
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 587	24 137
SUR OPERATIONS DE GESTION	6 059	1 575
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		22 562
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	528	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	46 580	157 890
PARTICIPATION DES SALAIRES	434 332	534 012
IMPOTS SUR LES BENEFICES	310 460	331 301
BENEFICE NET COMPTABLE	1 092 280	1 066 604
<i>Total des produits</i>	<i>69 499 731</i>	<i>65 467 849</i>
<i>Total des charges</i>	<i>68 407 450</i>	<i>64 401 244</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	17 506	33 726
Charges financières concernant les entreprises liées	8 070	9 569



ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée; ne fait pas l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 107 282 actions.

Fonds commercial

* Fonds commercial centre auto BARBIN	Acquisition en 1 996	117 461
* Fonds commercial SDMS	Acquisition en 1 992	156 255
		273 716

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	505 226	10 002	148 243	366 985
Immobilisations corporelles	34 812 339	1 032 189	2 545 846	33 298 682
Immobilisations financières - titres	9 400 220	5 898	1 996 000	7 410 117
Immobilisations financières - créances	2 302 719	4 728	1 245 285	1 062 162
	47 020 504	1 052 817	5 935 375	42 137 946

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	230 785	1 480	148 243	84 022
Immobilisations corporelles	21 080 020	1 911 325	2 545 846	20 445 499
	21 310 806	1 912 804 (*)	2 694 089	20 529 521
(*) Dont dotation : . linéaire		1 682 546		
. dégressive		229 731		
. exceptionnelle		528		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	114 639	35 298		149 937
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	13 133	2 982	1 265	14 850
	127 772	38 280 (*)	1 265 (*)	164 787
(*) Dont : . exploitation		38 280	1 265	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 1 265

(*) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à une provision pour réductions et remises accordées non encore utilisées d'un montant de 35 k€, à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 115 K€.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 062 162	887 812	174 350
Acomptes versés sur commandes	600	600	
Créances d'exploitation	2 041 904	2 041 904	
Créances diverses	967 293	967 293	
Charges constatées d'avance	167 238	167 238	
	4 239 197	4 064 847	174 350

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 142 230	2 142 230		
Emprunts bancaires (1)	9 488 449	1 369 768	4 831 828	3 286 853
Emprunts & dettes financières divers (2)	340 053	286 351		53 702
Avances, acompte reçus sur commandes	1 081	1 081		
Dettes d'exploitation	7 277 364	7 277 364		
Dettes diverses	305 685	305 685		
Produits constatés d'avance	32 167	32 167		
	19 587 029	11 414 646	4 831 828	3 340 555

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 4 891

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 898 109

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 312 401

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 286 351

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	95 936
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	51 285 859
- Drive	3 284 686
- Station-Service	13 857 801
	68 428 346

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	26
- Employés	209
	244

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 309 104 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de recrutement de personnel.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 280 336 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	35	-
Dotation exceptionnels mise aux rebuts	528	-
Cession immobilisations corporelles	-	83
Remboursement TICFE	-	50 017
Remboursement Excédent CVAE	-	3 068
	6 588	53 168

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	196 954
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	137 379
- Supplément d'intéressement	100 000
	434 333

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SABLE EXPANSION.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	443 011
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 132 551
	310 460

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	239 245
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	202 462

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	9 498 450
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

Dettes garanties par des sûretés personnelles

2 838 908 €

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles

(cautionnement solidaire de la société SABLE EXPANSION et SCI TESSIER) à hauteur de 2 838 908 €.

Engagements financiers

* Un engagement de ne pas céder l'autorisation d'exploitation commerciale délivrée par la Commission départementale d'équipement commercial, sans accord préalable de la banque a été consenti.

* Caution solidaire d'un montant de 2 366 235 € pour des sociétés de même enseigne.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.45 %) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 386 335 €

Entreprises liées	S.C.I. TESSIER	S.N.C. MONNET	E.U.R.L. LA TUILERIE	S.A.S. SABLE EXPANSION
Participations	5 899 932	1 600	339 645	
Créances rattachées à des participations	784 200	25 526	69 811	
Prêts			-	
Emprunts et dettes financières divers			-	83 008
Produits de participation			-	-
Créances diverses				287 491
Autres produits financiers	11 113	5 131	971	-
Charges financières			-	8 070

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. TESSIER 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 327 860 888	S.N.C. MONNET 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 395 209 653	E.U.R.L. LA TUILERIE 72 300 SOLESMES
Capital	7 622	1 600	114 337
Capitaux propres autres que le capital	84 690	1 603 775	- 93 975
Quote-part du capital détenu	99.99 %	99.99%	100 %
Valeur brute des titres détenus	5 899 932	1 600	339 645
Valeur nette des titres détenus	5 899 932	1 600	339 645
Prêts et avances consentis	784 200	25 526	69 811
Cautions & avals donnés			
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	110 028	316 576	193 529
Résultat du dernier exercice clos	29 734	153 694	100 395
Dividendes encaissés			

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SABLE EXPANSION

La Tuilerie – Route du Mans

72 300 SOLESMES

R.C.S. : LE MANS 399 344 522

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SABLE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 euros
Siège social : Route du Mans
72300 SOLESMES
577 250 533 RCS LE MANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AOUT 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2019 s'élevant à 1 092 280,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 092 280,64 euros

Auquel s'ajoute une somme de 302 385,36 euros

Prélevée sur le compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 4 429 957,19 euros

Les sommes distribuables s'élève ainsi à 1 394 666,00 euros

A titre de dividendes 1 394 666,00 euros
 Soit 13 euros par action

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 52 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 394 614 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
29/02/2016	1 072 820,00 €	107 282	30,00 €	1 072 790,00 €
28/02/2017	1 394 666,00 €	107 282	39,00 €	1 394 627,00 €
28/02/2018	2 574 768,00 €	107 282	96,00 €	2 574 672,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 août 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. TESSIER Jean-René



SABLE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 €uros
Siège social : La Tuilerie – Route du Mans
72300 SOLESMES

RCS LE MANS 577 250 533

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2019

Siège social : 5 rue Albert Londres – BP 20303 – 44303 NANTES CEDEX 3
S.A. au capital de 40 000 euros – RCS Nantes 334 039 500 – Société de Commissariat aux Comptes

SABLE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 Euros
Siège social : La Tuilerie – Route du Mans
72300 SOLESMES

RCS LE MANS 577 250 533

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2019

À l'Assemblée Générale de la société SABLE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SABLE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 28 février 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 14 août 2019,

Le Commissaire aux Comptes
SACOPAL

Vincent PIERRE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2019

SABLE DISTRIBUTION





BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	42 137 946	20 529 520	21 608 425	25 709 698
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	366 984	84 021	282 963	274 440
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	93 267	84 021	9 245	722
FONDS COMMERCIAL (1)	273 717		273 717	273 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 298 682	20 445 499	12 853 183	13 732 319
TERRAINS	2 256 899	242 626	2 014 273	2 092 740
CONSTRUCTIONS	21 504 203	13 474 350	8 029 853	9 013 271
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 994 142	4 579 629	2 414 513	1 660 091
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 540 735	2 148 893	391 842	401 853
AVANCES ET ACOMPTES	2 700		2 700	564 362
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	8 472 279		8 472 279	11 702 939
PARTICIPATIONS	6 241 176		6 241 176	6 241 176
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	879 537		879 537	2 113 305
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 168 940		1 168 940	3 159 042
PRETS	8 272		8 272	20 964
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	174 352		174 352	168 449
ACTIF CIRCULANT	10 804 925	14 849	10 790 075	9 494 648
STOCKS ET EN-COURS	6 269 880		6 269 880	6 265 981
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	41 883		41 883	33 530
MARCHANDISES	6 227 997		6 227 997	6 232 450
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	600		600	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 041 904	14 849	2 027 054	1 509 879
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	504 504	4 100	500 403	364 344
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 537 399	10 749	1 526 650	1 145 535
CREANCES DIVERSES (3)	967 293		967 293	1 348 428
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	1 358 009		1 358 009	165 039
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	167 237		167 237	205 317
TOTAL GENERAL	52 942 871	20 544 370	32 398 501	35 204 346
(1) Dont droit au bail			887 811	2 134 270
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

SACOPAL
Commissaires aux Comptes



[Signature]



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	12 661 535	14 144 023
CAPITAL	1 100 000	1 100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	5 626 912	5 626 912
RESERVES	4 842 342	6 350 506
RESERVE LEGALE	110 000	110 000
AUTRES RESERVES	4 732 342	6 240 506
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 092 280	1 066 604
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	12 661 535	14 144 023
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	149 936	114 638
PROVISIONS POUR RISQUES	149 936	114 638
DETTES (1)	19 587 028	20 945 684
DETTES FINANCIERES (2)	11 970 732	13 102 510
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	11 630 678	12 917 810
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	340 053	184 700
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	1 081	212
DETTES D'EXPLOITATION	7 277 363	7 231 270
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 394 860	4 223 318
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 737 516	2 885 139
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	144 987	122 812
DETTES DIVERSES	305 684	571 330
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	268 810	537 064
AUTRES DETTES DIVERSES	36 874	34 266
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	32 167	40 360
TOTAL GENERAL	32 398 501	35 204 346
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	8 172 382 11 414 646	8 693 760 12 251 924
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 137 237	3 009 514



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	69 341 725	65 248 994
VENTES DE MARCHANDISES	67 356 012	63 348 836
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	45 757	59 298
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 026 575	896 540
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	68 428 346	64 304 675
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		13 543
REPRISES SUR PROVISIONS	1 265	
TRANSFERTS DE CHARGES	248 998	268 957
AUTRES PRODUITS	663 116	661 816
CHARGES D'EXPLOITATION	67 497 288	63 360 206
ACHATS DE MARCHANDISES	52 436 847	48 889 218
VARIATION DES STOCKS	4 453	(46 514)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	210 086	186 473
VARIATION DES STOCKS	(8 352)	(5 059)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 512 109	4 239 121
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 017 332	1 009 178
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 649 917	5 512 072
CHARGES SOCIALES	1 721 343	1 748 418
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 912 276	1 693 405
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 981	2 118
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	35 298	114 638
AUTRES CHARGES	2 993	17 133
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 844 437	1 888 788
PRODUITS FINANCIERS	104 837	36 827
PARTICIPATIONS	17 505	33 726
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 472	2 231
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 165	869
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	81 693	
CHARGES FINANCIERES	158 782	151 588
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	158 685	151 588
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	97	
RESULTAT FINANCIER	(53 945)	(114 760)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 790 492	1 774 027

SACOPAL
Commissaires aux Comptes



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/19 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 168	182 027
SUR OPERATIONS DE GESTION	53 085	8 293
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	83	173 734
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 587	24 137
SUR OPERATIONS DE GESTION	6 059	1 575
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		22 562
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	528	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	46 580	157 890
PARTICIPATION DES SALAIRES	434 332	534 012
IMPOTS SUR LES BENEFICES	310 460	331 301
BENEFICE NET COMPTABLE	1 092 280	1 066 604
<i>Total des produits</i>	<i>69 499 731</i>	<i>65 467 849</i>
<i>Total des charges</i>	<i>68 407 450</i>	<i>64 401 244</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	17 506	33 726
Charges financières concernant les entreprises liées	8 070	9 569

SACOPAL
Commissaires aux Comptes



ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée; ne fait pas l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 107 282 actions.

Fonds commercial

* Fonds commercial centre auto BARBIN	Acquisition en 1 996	117 461
* Fonds commercial SDMS	Acquisition en 1 992	156 255
		273 716

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	505 226	10 002	148 243	366 985
Immobilisations corporelles	34 812 339	1 032 189	2 545 846	33 298 682
Immobilisations financières - titres	9 400 220	5 898	1 996 000	7 410 117
Immobilisations financières - créances	2 302 719	4 728	1 245 285	1 062 162
	47 020 504	1 052 817	5 935 375	42 137 946

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	230 785	1 480	148 243	84 022
Immobilisations corporelles	21 080 020	1 911 325	2 545 846	20 445 499
	21 310 806	1 912 804 (*)	2 694 089	20 529 521
(*) Dont dotation : . linéaire		1 682 546		
. dégressive		229 731		
. exceptionnelle		528		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	114 639	35 298		149 937
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	13 133	2 982	1 265	14 850
	127 772	38 280 (*)	1 265 (*)	164 787
(*) Dont : . exploitation		38 280	1 265	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 1 265

(*) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à une provision pour réductions et remises accordées non encore utilisées d'un montant de 35 k€, à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 115 K€.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 062 162	887 812	174 350
Acomptes versés sur commandes	600	600	
Créances d'exploitation	2 041 904	2 041 904	
Créances diverses	967 293	967 293	
Charges constatées d'avance	167 238	167 238	
	4 239 197	4 064 847	174 350

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 142 230	2 142 230		
Emprunts bancaires (1)	9 488 449	1 369 768	4 831 828	3 286 853
Emprunts & dettes financières divers (2)	340 053	286 351		53 702
Avances, acompte reçus sur commandes	1 081	1 081		
Dettes d'exploitation	7 277 364	7 277 364		
Dettes diverses	305 685	305 685		
Produits constatés d'avance	32 167	32 167		
	19 587 029	11 414 646	4 831 828	3 340 555

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 4 891

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 898 109

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 312 401

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 286 351

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	95 936
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	51 285 859
- Drive	3 284 686
- Station-Service	13 857 801
	68 428 346

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	26
- Employés	209
	244

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 309 104 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de recrutement de personnel.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 280 336 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	35	-
Dotation exceptionnels mise aux rebuts	528	-
Cession immobilisations corporelles	-	83
Remboursement TICFE	-	50 017
Remboursement Excédent CVAE	-	3 068
	6 588	53 168

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	196 954
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	137 379
- Supplément d'intéressement	100 000
	434 333

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SABLE EXPANSION.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	443 011
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 132 551
	310 460

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	239 245
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	202 462

AUTRES INFORMATIONS

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Dettes garanties par des sûretés réelles			
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	9 498 450
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-
Dettes garanties par des sûretés personnelles			2 838 908 €

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles

(cautionnement solidaire de la société SABLE EXPANSION et SCI TESSIER) à hauteur de 2 838 908 €.

Engagements financiers

* Un engagement de ne pas céder l'autorisation d'exploitation commerciale délivrée par la Commission départementale d'équipement commercial, sans accord préalable de la banque a été consenti.

* Caution solidaire d'un montant de 2 366 235 € pour des sociétés de même enseigne.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.45 %) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 386 335 €

Entreprises liées	S.C.I. TESSIER	S.N.C. MONNET	E.U.R.L. LA TUILERIE	S.A.S. SABLE EXPANSION
Participations	5 899 932	1 600	339 645	
Créances rattachées à des participations	784 200	25 526	69 811	
Prêts			-	
Emprunts et dettes financières divers			-	83 008
Produits de participation			-	-
Créances diverses				287 491
Autres produits financiers	11 113	5 131	971	-
Charges financières			-	8 070

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. TESSIER 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 327 860 888	S.N.C. MONNET 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 395 209 663	E.U.R.L. LA TUILERIE 72 300 SOLESMES
Capital	7 622	1 600	114 337
Capitaux propres autres que le capital	84 690	1 603 775	- 93 975
Quote-part du capital détenu	99.99 %	99.99%	100 %
Valeur brute des titres détenus	5 899 932	1 600	339 645
Valeur nette des titres détenus	5 899 932	1 600	339 645
Prêts et avances consentis	784 200	25 526	69 811
Cautions & avals donnés			
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	110 028	316 576	193 529
Résultat du dernier exercice clos	29 734	153 694	100 395
Dividendes encaissés			

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SABLE EXPANSION

La Tuilerie – Route du Mans

72 300 SOLESMES

R.C.S. : LE MANS 399 344 522

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.